

# Compte rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2014

Présents : Alain Jaffard, François Folcher, Frédéric Folcher, Catherine Blaclard, Stéphane Maurin, Michèle Buisson, Yves Elie Laurent, Albert Douchy, Daniel Molines, Yves Servièrre, Gilly Mac Hugo.

Secrétaire de séance : Albert Douchy

- **Agents municipaux** : L'absence d'Émilie Reydon (en arrêt maladie) a été remplacée à temps partiel grâce au système de remplacement du centre de gestion. C'est Mme Rivals Catherine qui la remplacera jusqu'à son retour à hauteur d'une journée et demi par semaine.

Delphine Ramdane a été embauchée pour la baignade, elle apportera un soutien administratif ainsi qu'aux agents techniques suivant les besoins.

Mario Barberio est positionné en qualité de chef d'équipe du personnel technique.

- **décisions modificatives budgétaires** : Une décision modificative au budget est prise pour régler le SDEE montant: 6113 euros pour le programme voirie et le renouvellement informatique (logiciel et matériel) 5000 euros.
- **Motion loi sur l'eau** : à été prise par le CM afin d'insister sur la simplification nécessaire des procédures concernant les cours d'eau (ex: béals)
- **Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF)** : remettant en cause la réduction des dotations de l'État aux communes. En demandant un réexamen du plan de financement des dotations. Ceci dit le CM conçoit l'importante problématique de la réduction de la dette publique au point de vue national. Au niveau local le CM se positionne en faveur d'une fusion des communes du Pont de Montvert, St Maurice de Ventalon et Fraissinet de Lozère dans cet objectif de

réduction de la dette et de simplification.

- **Projet SAGE Tarn Amont:** Liste présentée des enjeux du SAGE: Qualité des eaux superficielles et souterraines. Aspects quantitatifs de la ressource en eau. Crues et risques d'inondations. Protection et restauration des milieux aquatiques. Gestion des activités liées à l'eau.

Yves Élie étudie le dossier, plus d'infos sur <http://www.tarn-amont.fr/>

- **Travaux :** *église*, les travaux de la tranche ferme sont bientôt terminés. *VCI*, début des travaux entre l'Hopital et le Mas Camargue, accord du PNC et ONF pour l'emprunt de matériaux sur place. *Programme voirie 2014*, temple de Grizac et fauchage des bords de routes. *Tour de l'horloge*, pas de réponse de financement de la DRAC et du CG48. Les entreprises ont été choisies suite à un appel d'offre, le montant total des travaux s'élève à 63 490 euros HT. La mairie espère arriver à 80% de subventions, de plus un appel à dons a été lancé grâce à la fondation du patrimoine.

- **Amendes de polices :** la commune va recevoir une dotation financière de l'ordre de 8000 € issue du produit des amendes de police pour des investissements concernant la sécurité routière.

- **Groupement d'Action Locale (GAL):** les nouveaux territoires GAL doivent comporter au minimum 10 000 habitants afin de mobiliser des fonds européens jusqu'à 2 millions d'euros. La commune fait partie du Pays Cévennes (200 000 habitants) qui va répondre au projet GAL. Le risque est que le Pont de Montvert se retrouve noyé dans cette masse. La question est de savoir si la commune se positionne sur le GAL du Pays Cévennes ou sur celui de la communauté de communes cévenoles (Florac, St Germain, Ste Croix, Ste Enimie, Meyrueis,...). Le CM s'oriente plutôt vers cette dernière solution.

- **COMCOM :** demande exceptionnelle de soutien de la part du gérant de la presse du Pont de Montvert (1500 euros) car la Poste demande des frais jugés trop importants vis à vis des autres presses du secteur (ex: Florac)

- **PNC :** rencontre avec le nouvel animateur du secteur Stéphane Garnier. Le CA du PNC confirme que les subventions de l'établissement public restent prioritaires à la zone cœur.

- **Ambassadeurs Causses Cévennes :** le gestionnaire de l'appellation du patrimoine mondial de l' UNESCO lance un appel à candidature pour désigner des ambassadeurs de notre patrimoine mondial, tant des personnes morales ( OT,

prestataire de tourisme, sites, musée,...) que des personnes physiques désireuses de représenter l'appellation Causses Cévennes. Plus d'infos sur

[www.caussesetcevennes.org/](http://www.caussesetcevennes.org/)

- **Patrimoine** : le CG48 nous informe qu'il lance un recensement du patrimoine architectural et archéologique en Lozère

**fin de séance à 2 heures**